

# GUIDE DES PARENTS

## Chers parents,

Toute l'équipe du Club Récré-Action s'affaire à préparer aux enfants un autre été mémorable sous le signe du plaisir et de la sécurité. Nous sommes impatients de vous accueillir dans nos toutes nouvelles installations afin d'en faire profiter les jeunes et leur faire vivre un été exceptionnel!

**Nos animateurs se font un plaisir de vous parler de la journée de votre enfant. Nous vous rappelons l'importance d'une bonne communication afin que le séjour au camp de votre enfant se déroule bien! Par ailleurs, prenez notre qu'aucun manque de respect de la part d'un parent ne sera toléré.**

### SUJETS ABORDÉS DANS VOTRE GUIDE

- Procédures d'**exclusion**
- Ratios** d'encadrement
- Sécurité** et **désinfection** des lieux
- Code de vie** du camp et **rôle** des animateurs
- Programmation** de la saison
- Remboursement** en cas de "**force majeure**"
- Service de garde** matin & soir
- Déroulement des **arrivées** et des **départs**
- Repas** du midi et collation
- Médication**
- Sac à dos** du parfait campeur

## GUIDE DES PARENTS

### Procédures d'exclusion

- Nous nous donnons le droit de refuser l'admission d'un enfant présentant des signes grippaux ou les symptômes suivants :

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Fièvre</li><li>▪ Toux sèche</li><li>▪ Perte soudaine de l'odorat<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Avec ou sans congestion nasale</li><li>▪ Avec ou sans perte de goût</li></ul></li><li>▪ Mal de gorge</li><li>▪ Mal de tête</li><li>▪ Douleur musculaire</li><li>▪ Fatigue intense</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Perte importante de l'appétit</li><li>▪ Nausées et/ou vomissements</li><li>▪ Diarrhée</li><li>▪ Éruption cutanée ou décoloration des doigts ou des orteils</li><li>▪ Conjonctivite</li><li>▪ Symptômes plus graves : difficulté respiratoire ou essoufflement, sensation d'oppression ou douleur au niveau de la poitrine, perte d'élocution ou de motricité</li></ul> |
|---|--|

- La Direction de la Santé Publique recommande aux enfants qui présentent une vulnérabilité sur le plan de la santé de rester à la maison. Il appartient aux parents d'évaluer, avec leur médecin de famille, la présence de leurs enfants au camp d'été.
- Nous comptons sur les parents pour prendre la température de leurs enfants et pour confirmer leur état de santé global avant de les reconduire au camp en cas de doute.
- Les mêmes critères d'exclusion s'appliquent pour tous les employés du Club Récré-Action.

### Ratios d'encadrement

- Groupe 5-6 ans: 1 animateur pour 10 enfants
- Groupe 7-8 ans: 1 animateur pour 12 enfants
- Groupe 9-12 ans: 1 animateur pour 15 enfants
- De plus, des aides-animateurs sont présents en support aux animateurs

## GUIDE DES PARENTS

### Sécurité et désinfection des lieux

- Bien que la désinfection du matériel et des locaux n'est plus obligatoire entre chaque utilisation, notre équipe veillera à un entretien et nettoyage régulier.
- Les enfants pourront côtoyer des enfants des autres groupes.
- Le port du masque par les employés est facultatif, mais recommandé en cas de symptômes grippaux.
- Une salle équipée selon les normes de *la Direction de la Santé Publique* est réservée au confinement d'un enfant ou d'un employé présentant soudainement des symptômes de la COVID-19.
- Les parents devront rester disponibles en tout temps pour venir chercher leur enfant en cas d'urgence.
- Le Club Récré-Action communiquera immédiatement avec le CISSS de la Montérégie-est pour être encadré par les protocoles en cas de propagation majeur d'un virus dans le camp.

## GUIDE DES PARENTS

### Code de vie du camp

- Je respecte les animateurs et les amis.
- Je respecte les consignes sanitaires.
- Je respecte le matériel qui m'est prêté et mon environnement.
- J'utilise un langage poli et respectueux.
- Je participe activement aux activités du camp.

### Rôle des animateurs

- Les animateurs doivent assurer un climat permettant l'interaction et la bonne entente entre les enfants.
- Le camp Méli-Mélo ne bénéficie pas de subventions pour de l'accompagnement personnalisé à moyen/long terme. Ainsi, un enfant qui ne serait pas en mesure de suivre les activités régulières de son groupe de façon autonome ne pourra pas participer au camp.
- Si l'enfant a un trouble de comportement majeur, ce dernier pourrait être expulsé immédiatement. Nous serons dans l'obligation d'informer le parent et retourner l'enfant chez lui.
- Cas où le comportement d'un enfant serait jugé inacceptable :
  - Violence physique (bataille, bousculade ou geste obscène)
  - Violence verbale (menaces, cris, injures)
  - Autres comportements jugés inadmissibles
- Voici les étapes suivies par les animateurs dans le cas d'un enfant ayant des comportements perturbateurs :
  1. Un premier avertissement écrit est donné à l'enfant pour lui indiquer les limites permises par l'activité (entente entre l'animateur et l'enfant).
  2. Un deuxième avertissement est donné à l'enfant pour lui signaler que ses parents seront contactés afin de les informer de son comportement désagréable.
  3. Au troisième avertissement, avec l'autorisation du responsable, les parents auront l'obligation de venir chercher l'enfant sur le site d'animation dans un court délai, et ce, pour le reste de la journée. Une feuille de route du comportement de l'enfant sera également remise aux parents.
  4. Au quatrième avertissement, avec l'autorisation du responsable, l'enfant sera expulsé pour le reste de la semaine, sans remboursement.

## GUIDE DES PARENTS

### Programmation de la saison et sorties

- ❑ Une programmation avec des activités diversifiées a été planifiée pour l'été.
- ❑ Chaque semaine propose une thématique différente:
  - Semaine 1: Vivre en campagne
  - Semaine 2: Les festivités
  - Semaine 3: Sous l'océan
  - Semaine 4: Semaine du rire
  - Semaine 5: Défi Ninja
  - Semaine 6: Mon monde parfait
  - Semaine 7: Bienvenue en 2075
  - Semaine 8: Le Cirque arrive en ville
  - Semaine 9: L'Arc-en-Ciel
- ❑ Afin de participer aux sorties planifiées cet été, vous devez y inscrire votre enfant sur le site web ou par téléphone. Votre enfant ne peut participer à une sortie qui a lieu lors d'une semaine où il n'est pas inscrit. Le Club Récré-Action assume une partie des frais reliés à chaque activité et son transport en autobus.

### Remboursements et annulations

- ❑ Afin de bénéficier d'un remboursement, les clients qui désirent annuler l'inscription de leur enfant doivent envoyer un courriel à [coordo@clubrecreation.com](mailto:coordo@clubrecreation.com) d'ici le lundi 20 juin 2022 à 22 h, en mentionnant le nom complet de l'enfant et les détails de l'annulation demandée. Les frais d'inscription de 25\$ par semaine annulée seront non remboursables.
- ❑ Pour toute autres modifications à l'inscription initiale, des frais administratifs de 15\$ seront facturés.

## GUIDE DES PARENTS

### Service de garde matin & soir

- L'horaire du service de garde est de 7 h 30 à 9 h le matin et de 16 h à 17 h 30 le soir. Des frais de 1\$ par minute de retard seront facturés pour les retardataires.
- Les parents ne seront pas autorisés à déposer leur enfant avant 7h30 le matin.

### Déroulement des arrivées et des départs

- L'arrivée doit se faire entre 8 h 55 et 9 h 15 et le départ entre 15 h 45 et 16 h 05. Des frais seront facturés pour les retardataires NON-INSCRITS au service de garde.
- Les parents devront venir chercher leurs enfants à la porte, tout en évitant de stationner leurs véhicules dans ou devant les espaces de stationnement réservés aux commerces voisins.
- Les informations suivantes vous seront demandées tous les matins et tous les soirs (NIP) :
  - L'état général des enfants
  - Questions aux parents et enfants
  - Confirmation de la personne à contacter en cas d'urgence
  - Votre numéro d'identité personnelle (NIP) vous sera demandé pour confirmer votre identité au départ
- Un contact devra être fait avec le Club Récré-Action par téléphone, par courriel ou messenger si vous devez venir chercher votre enfant plus tôt afin que nous puissions le préparer et l'accompagner à l'extérieur du bâtiment pour le « service à l'auto ».
- En dehors des heures d'arrivées et départs, une feuille sera affichée dans la porte vous indiquant à quel endroit se trouvent les jeunes.
- En cas d'absence lors d'une journée, vous devez aviser l'équipe la veille directement aux animatrices, ou le matin même par messenger, courriel ou téléphone.

## GUIDE DES PARENTS

### Repas du midi et collations

- Chaque enfant doit avoir avec lui un **lunch froid ou prêt-à-manger**.
- L'enfant doit également avoir des collations puisqu'un temps sera prévu en avant-midi et en après-midi pour les petites fringales.
- Nous recommandons que chaque enfant ait 2 bouteilles d'eau remplies chaque jour puisque les activités se dérouleront en majorité dans les parcs environnants.

### Médication

- Aucun médicament ne sera administré par les animateurs. Si votre enfant doit prendre une médication durant la journée, il doit le faire de façon autonome. L'animateur doit être avisé; il pourra rappeler à l'enfant le moment de prendre sa médication.
- Si votre enfant ne se sent pas bien en cours de journée et qu'il a besoin de médication, un membre du personnel du Club Récré-Action vous contactera afin que vous veniez le chercher.
- L'auto-injecteur (Epipen) devra être identifié et porté dans un étui identifié à la taille de l'enfant en tout temps. Une seule dose d'anti-histaminique (Benadryl ou autre) peut être laissée dans un contenant bien identifié (médication, dosage, nom de l'enfant) dans le sac à dos de votre enfant.
- Le dispositif d'inhalation pour traiter l'asthme devra être identifié et porté dans un étui identifié à la taille de l'enfant en tout temps.

## GUIDE DES PARENTS

### Sac à dos du parfait campeur

- Sac à dos identifié
- Vêtements de rechange identifiés
- Vêtements chauds identifiés selon la température (camp extérieur tous les jours)
- Maillot de bain et serviette de plage identifiés (tous les jours de préférence)
- Imperméable ou parapluie
- Lunch froid ou prêt-à-manger et des collations**
- 2 bouteilles d'eau identifiées remplies chaque jour
- Casquette ou chapeau identifié
- Crème solaire identifiée appliquée de façon autonome
- Mouchoirs
- Epipen, pompe d'asthme ou toute autre médication nécessaire

En comptant sur votre précieuse collaboration, nous serons en mesure d'offrir aux enfants un été rempli de découvertes, de sourires et de moments de folie, en toute sécurité.

Merci de votre confiance!